

**APPEL DE PROPOSITIONS « PARC MUNICIPAL DE LA RIVIÈRE ÉMERAUDE »  
DOCUMENTS SEAO : VP-UR-02-2021 / 1516388**

**OBJET : ANNONCE DE LA COMPOSITION DU JURY**

La Ville de Percé est heureuse d'annoncer la composition du jury qui lui permettra de sélectionner un projet Lauréat en vue de sa réalisation à l'issue du concours d'aménagement et de paysage du Parc de la Rivière Émeraude.

**MEMBRES DU JURY**

Les membres du *jury* sont les suivants, par ordre alphabétique :

1. **M. Jasmin Corbeil**, architecte paysagiste, Chef de division, Ville de Montréal  
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports  
Direction de l'aménagement des parcs et espaces publics
2. **M. Max Deck-Léger**, Responsable Sciences et Éducation, Géoparc mondial  
UNESCO de Percé
3. **M. Jérôme Dupras**, Ph.D. Professeur agrégé, Département des sciences naturelles  
Chercheur, Institut des sciences de la forêt tempérée Titulaire, Chaire de  
recherche du Canada en économie écologique, membre du groupe les Cowboys  
Fringants
4. **Mme Catherine Fernet**, architecte paysagiste, Mme Catherine Fernet, Architecte  
paysagiste, | Design urbain  
Présidente de l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ)
5. **M. Mathieu Fleury**, architecte, M. Mathieu Fleury, architecte
6. **Mme Lisa-Marie Gagnon**, urbaniste, Agent de développement du patrimoine  
Ville de Percé
7. **Mme Stéphanie Harnois**, géographe, enseignante au Cégep de la Gaspésie et des  
îles
8. **Mme Marie Leblanc**, Directrice de la promotion culturelle et touristique, Ville de  
Percé
9. **Mme Marie-Hélène Nolet**, architecte, Marie-Hélène Nolet, architecte

Rappelons que les professionnels de l'aménagement et du paysage ont jusqu'au 5 octobre prochain 16h pour répondre à l'appel de proposition, ouvert, anonyme, pour participer à la 1<sup>e</sup> Étape du concours.

Le concours est organisé et supervisé par l'architecte conseiller professionnel Philippe Drolet.

**Philippe Drolet, architecte**

Conseiller professionnel  
2 septembre 2021